VIVRE À FLÉMALLE

LA COM' COMMUNALE

Magazine d'informations communales **JUILLET 2019**

DOSSIER

PROPRETÉ PUBLIQUE



Ed.resp. : Isabelle SIMONIS - Grand'Route 287 - 4400 Flémalle

Le Collège communal

ENSEMBLE
TRAVAILLONS POUR LES
6
ANNEES
A VENIR

La Bourgmestre : Isabelle SIMONIS
Les affaires générales, les ressources humaines, le budget, les relations publiques, la participation citoyenne, la police administrative, la police, la sécurité incendie, la population, l'état civil et les sépultures, les affaires patriotiques, la transition numérique et les aînés.

La 1ère Echevine : Sophie THÉMONT
Le développement territorial, l'urbanisme, l'environnement, le développement durable, la mobilité, la politique foncière, l'emploi, le développement local, les affaires économiques, le commerce, l'agriculture et les indépendants.

Le 2ème Echevin : Fabian PAVONE
La jeunesse, les sports, les loisirs, l'événementiel, le tourisme, les associations, la cohésion sociale et les finances.

Le 3ème Echevin : Laurent LEONARD
L'enseignement, l'accueil extrascolaire, l'accueil de l'enfance, les crèches, les écoles de devoirs et les bibliothèques.

Le 4ème Echevin : Jérôme DISTER
Les voiries, les espaces verts, la propreté, la logistique et la sécurité routière.

Le 5ème Echevin : Frédéric VANDELLI
Les bâtiments de la commune, du CPAS et du CSL, la transition énergétique, le logement et le bien-être animal.

La Présidente du CPAS : Marie-Hélène JOIRET
La culture, la santé, la personne handicapée et l'égalité hommes-femmes.



"En tant que représentants de la population, vos volontés doivent être les nôtres"



Mesdames,
Messieurs,

Cette édition de votre bulletin d'information ouvre un nouveau chapitre de la vie communale flémalloise. Et d'information justement, il en sera largement question au cours des prochaines années.

Car, avec le collège communal nouvellement élu, nous avons fait de la communication un axe prioritaire de notre action politique.
L'objectif avoué de la démarche est bien de répondre au plus juste et au plus vite aux attentes qui sont les vôtres.

Les derniers mois et les dernières années ont montré que les attentes de la population, évoluent à une fréquence toujours plus rapide et se déclinent sur des thèmes toujours plus diversifiés.

Sans attendre qu'une échéance électorale – parfois lointaine – vienne exprimer cette évolution, nous avons choisi de privilégier l'information et l'écoute pour faire en sorte que nos actions répondent en temps réel à vos centres d'intérêt et à vos attentes nouvelles.

Ce souci d'une communication accrue se conçoit donc bien comme le ciment de la démocratie participative à laquelle nous aspirons et pour laquelle nous avons décidé de déployer des outils nouveaux, tantôt dans une démarche de concertation, tantôt dans une démarche de mobilisation citoyenne.

En tant que représentants de la population, vos volontés doivent être les nôtres. Il est donc légitime que notre action soit dictée par l'ordre de vos priorités. C'est cette logique qui a présidé à la confection du programme politique.

A l'échelle de la Wallonie, les préoccupations exprimées - dans la rue comme dans les urnes - font état de pouvoir d'achat et de climat ; à l'échelle de la commune, le citoyen appelle de ses vœux des espaces publics propres, un environnement agréable et un sentiment de sécurité accru.

Ce sont donc logiquement ces enjeux que nous avons retenus comme prioritaires et sur lesquels nous avons décidé de concentrer nos efforts dans les mois et les années à venir.
C'est aussi cette logique qui doit présider à la mise en œuvre de ce programme.

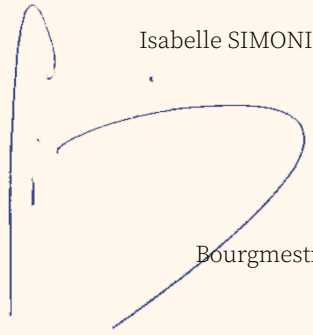
Il est impératif pour nous d'entendre vos impressions sur les actions que nous menons et plus encore d'entendre vos attentes nouvelles sur tous sujets d'intérêt général.

A cet effet, nous avons décidé de multiplier les lieux de rencontres et d'expression mais aussi les canaux d'information.

C'est dans cet esprit et avec cette volonté d'informer que nous avons choisi de consacrer un dossier à ces thématiques prioritaires dans chaque édition de ce « Vivre à Flémalle ».
Je vous propose d'ouvrir sans attendre le premier de ces dossiers, consacré à la politique de propreté.

Je vous souhaite une très bonne lecture, et d'ores et déjà d'excellentes vacances à toutes et tous.

Isabelle SIMONIS,



Bourgmestre

SOMMAIRE

Finances communales	*p4*
Dossier propreté	*p5*
Les infos de votre conseillère en énergie	*p10*
Service Travaux	*p12*
Des chiffres et des lettres	*p15*
Infrastructures : L'E-pôle	*p16*
Nouveaux commerces et entreprises	*p18*
A vos agendas	*p20*
A épingler	*p23*
Vos élus	*p225*
Tribune libre aux partis politiques	*p25*

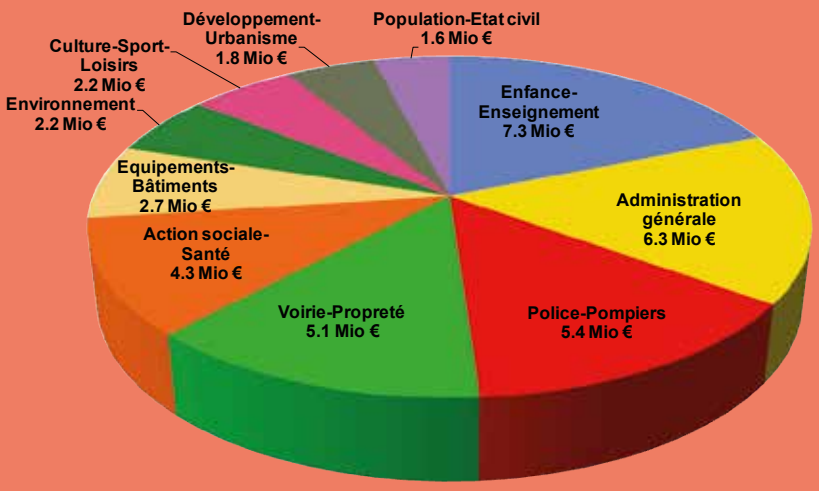
COMMENT VOS IMPÔTS SONT-ILS UTILISÉS

BUDGET 2019



BONI : 33000 €

Le budget de la commune pour l'année 2019 adopté par le Conseil communal en février dernier s'élève à **39.474.000 €**. Après répartition des moyens disponibles entre les différents secteurs d'activité (v. figure 1) , il affiche un boni de 33.000 euros.



L'IPP toujours à 8 %

Ce budget est bouclé en équilibre sans recourir à une hausse de la fiscalité, et sans non plus puiser dans les **2.290.000 €** de provisions ni dans le fonds de réserve de **7.000.000 €** constitués antérieurement.

Le niveau historiquement bas des charges de dette a permis au Collège communal d'envisager une amélioration des services à la population, laquelle se traduit par une hausse du personnel et des frais fonctionnement.



Répartition des moyens par type de dépenses

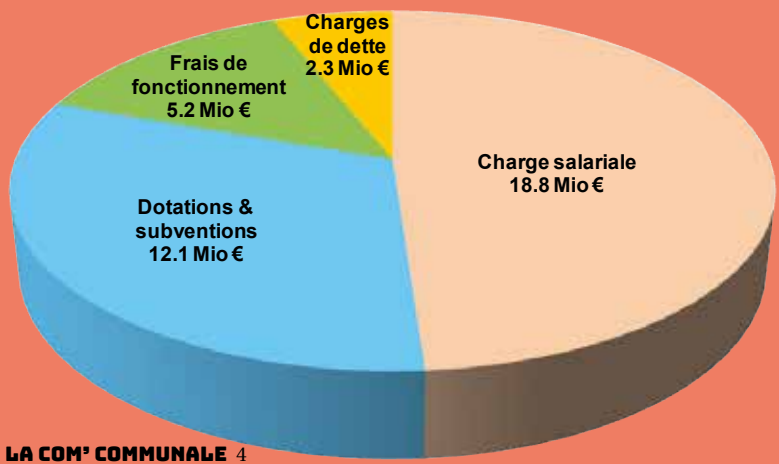
Le programme d'investissements approuvé par le Conseil communal, s'élève à **10.038.000 €** et comporte quatre catégories de projets.

6.122.000 €
Projets consacrés au développement territorial
- Revitalisation du centre-ville
- Rénovation urbaine de Mons-lez-Liège
- Plan de mobilité
- Aménagement de la place de la gare

1.559.000 €
Projets qui touchent aux infrastructures communales
- Transformation de la gare de Flémalle-Haute en Office du Tourisme et logements
- Extension de l'école de Profondval
- Projet de centre culturel Place S. Donnay
- Amélioration des installations du CPAS

1.532.000 €
Travaux de voirie et d'équipement en divers endroits
- Réfection générale de la rue Elva
- Remplacement du réseau d'éclairage public à Ivoz-Ramet
- Travaux d'amélioration de voiries en divers endroits
- Réfection des trottoirs au sein de l'unité 3 du plateau des Trixhes (Phase 1)

825.000 €
Equipement des services communaux
- Remplacement et verdissement des véhicules
- Equipement informatique et amélioration du site internet



PROPRETÉ PUBLIQUE

Préserver l'environnement, un effort commun

Deux agents constatateurs pour relever les infractions



Depuis début 2019, deux agents constatateurs ont été engagés au sein de notre commune. Vous les avez peut-être déjà croisés vêtus de leur équipement spécialement adapté ?

Ils ont pour mission la recherche, la constatation, la poursuite et la répression des infractions. Ils constatent les incivilités concernant le Règlement Général de Police et verbalisent en matière de sanctions administratives communales (SAC). Ce sont aussi des agents assermentés par le Tribunal de Première Instance en matière de délinquance environnementale. Ils peuvent donc également rechercher et constater les infractions telles que les dépôts clandestins d'immondices.

En effet, un cadre de vie agréable et un environnement de qualité ne se conçoivent pas sans la contribution active de tout un chacun. C'est pourquoi, de juin à octobre, nos agents constatateurs et nos inspecteurs de quartier vont effectuer des passages dans nos rues pour encadrer la participation des citoyens à cet effort commun. Leur attention portera sur le nettoyage du trottoir, de l'accotement bordant votre habitation jusqu'au filet d'eau compris, les conteneurs sortis en dehors des heures autorisées (à partir de 20 heures la veille de la collecte jusqu'à 20 heures le jour de la collecte), les haies débordant sur le domaine public, l'utilisation privative du domaine public sans autorisation et la réalisation de travaux sans autorisation sur le domaine public. En cas de non respect de ces points, un avertissement vous sera remis avec un délai pour vous remettre en ordre. A l'échéance de ce délai, un second passage sera effectué afin de vérifier la remise en ordre et, le cas échéant, un constat administratif sera rédigé et transmis au fonctionnaire sanctionnateur qui pourra infliger une amende administrative.

Par la suite, de novembre à janvier, les agents effectueront des sensibilisations concernant les déchets sauvages, les déjections canines ainsi que l'utilisation des poubelles publiques de manière non-conforme.





BetterStreet

Signaler un souci dans l'espace public n'a jamais **été aussi simple !**

Avez-vous déjà entendu parler de BetterStreet ? Cet outil de communication rapide, efficace et gratuit, qui vous permet de signaler, en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, un nid de poule, un avaloir bouché, un dépôt sauvage, un éclairage public défectueux ou une signalisation manquante. La commune de Flémalle s'est dotée de ce super outil, qui vous permet de participer dès aujourd'hui à l'amélioration de votre cadre de vie.

Sur BetterStreet, vous pouvez :

- Consulter la carte de votre commune et tous les signalements qui ont déjà été faits par vos concitoyens ou la collectivité locale

- Classer les signalements en fonction de la date à laquelle ils ont été faits ou en fonction de leur statut : ouvert, en traitement, planifié, résolu, transféré ou rejeté.

- Ajouter vous-même un nouveau signalement :
- Localisez le lieu précis du signalement
 1. Prenez une photo et importez la photo (cette étape est optionnelle)
 2. Choisissez dans quelle catégorie se situe votre signalement (dépôt clandestin, inondation, graffiti-vandalisme, nid de poulet, etc.)
 3. Ecrivez un commentaire
 4. Envoyez votre signalement !

- Être tenu au courant de l'avancée de votre signalement ainsi que de ceux que vous suivez.

Le service des Travaux de la commune dispose d'une vue globale sur les signalements qui sont introduits et est informé en temps réel de tous les problèmes survenus, il peut donc agir rapidement !

Via Smartphone, ordinateur ou tablette

Sur smartphone :

1. Téléchargez l'application Betterstreet dans votre PlayStore (Android) ou AppleStore (Apple)
2. Ouvrez l'application et, dans l'onglet « paramètres », cliquez sur « se connecter ». Deux moyens de connexion s'offriront à vous : soit via votre compte Facebook, si vous en possédez un, soit en vous créant un compte « BetterStreet ». Pour cela, il vous faudra communiquer votre nom, prénom, adresse mail et un mot de passe.
3. Rendez-vous dans votre boîte mail pour ouvrir le mail de confirmation que vous aurez reçu : cliquez sur le lien d'activation et c'est parti ! vous pouvez maintenant utiliser BetterStreet !

Sur ordinateur ou tablette :

1. Rendez-vous sur www.betterstreet.org/flemalle
2. Cliquez sur « se connecter » en haut à droite de la page.
3. Comme pour les smartphones, deux moyens de connexion s'offrent à vous : via Facebook ou via un compte BetterStreet (voir étapes n°2 et n°3 de la partie « sur smartphone »).
4. Félicitations, vous pouvez maintenant utiliser BetterStreet à tout moment !

Vous n'avez pas de smartphone ni d'ordinateur ou de tablette, ou tout simplement pas de connexion à Internet ?
Aucun problème, il existe toujours un moyen infaillible pour nous contacter : le téléphone !
Le service des Travaux est joignable au 04/234.88.93.

DEVENEZ « AMBASSADEURS DE LA PROPRETÉ » !

Envie de rendre la Wallonie Plus Propre ? Dans ce cas, n'hésitez pas à rejoindre les « Ambassadeurs de la propreté ».
Wallonie plus propre lance une grande opération visant à mobiliser les personnes qui souhaitent maintenir propre leur rue, leur quartier ou tout autre endroit de leur choix.
Vous aussi, vous souhaitez devenir un ambassadeur de la Propreté ? Dans ce cas, inscrivez-vous sur le site internet www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs, seul ou en équipe, réservez gratuitement votre matériel, choisissez la zone que vous souhaitez entretenir et signez la charte qui fera de vous un véritable Ambassadeur.
Il conviendra de déterminer avec la commune les modalités pratiques d'évacuation des sacs que vous aurez récoltés.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.walloniepluspropre.be.





Opération propreté
RÉVEILLER LES CONSCIENCES



L'environnement et le tri des déchets occupant une place de choix dans les apprentissages scolaires, les enfants s'étonnent très souvent de l'attitude parfois inadmissible de certains adultes. Cette année encore, ils ont donné une petite leçon de civisme en participant au Grand nettoyage de printemps.

C'est donc pour la bonne cause que les élèves des écoles Reinte-Marie Braken et du Parc ont enfilé leur gilet jaune et leurs gants afin de nettoyer les deux parcs environnants ainsi que quelques rues aux alentours de leur quartier.

Ils espèrent ainsi que cette petite contribution citoyenne au « bien vivre ensemble » permettra, non seulement, de conserver un aspect agréable à leur commune mais aussi de réveiller la conscience de certaines personnes peu scrupuleuses qui n'hésitent pas à jeter leurs mégots, leurs canettes et autres détritus sur la voie publique.



Les membres de l'équipe, José, Christophe, Daniel D., Daniel L., Didier, Hassan, Gino, Noël, Patrick, Thierry, Charles accompagnés d'Isabelle Simonis, Bourgmestre et Jérôme Dister, Echevin des Travaux - En médaillon, Johnny, Carmine et Pascal.

LE SERVICE PROPRETÉ

QUI ENTRETIENT VOTRE COMMUNE ?

L'équipe de propreté de Flémalle est composée d'une douzaine d'hommes qui, au quotidien, sont sur le terrain pour maintenir la commune propre !

Leur travail concerne les vidanges de poubelles publiques, le balayage des trottoirs et de la voirie ou encore le ramassage des déchets laissés dans les espaces verts ou sur la voie publique. Ils nettoient également les abords des bulles à verre et se chargent d'enlever les déchets verts chez les particuliers, sur simple demande (3m^3 maximum pour 25€).

Outre ces actions quotidiennes, cette même équipe est sollicitée pour des opérations d'épandage en cas de gel ou de neige sur les trottoirs et voiries.

Le service dispose aussi d'un magasin, dans lequel vous pouvez obtenir des produits raticides. Si vous souhaitez cependant qu'une équipe de dératisation passe à votre domicile, vous pouvez contacter le service, qui s'occupera de prendre un rendez-vous avec une entreprise privée de dératisation (deux fois par an).



Au niveau du matériel, la commune possède deux véhicules assignés au service de la Propreté ainsi qu'une balayeuse.

Rappelons-nous qu'il est aussi du devoir de chaque citoyen de veiller à conserver son environnement propre, dans son intérêt mais aussi par respect pour le personnel en charge de la Propreté. Avant de jeter vos déchets sur la voie publique, à côté des bulles à verres ou à côté d'une poubelle pleine, pensez à ceux qui ramasseront après vous…

Après tout, ne sommes nous pas tous responsables de la propreté publique ?



Le service Propreté est situé rue du Village n°183 à 4400 Flémalle (derrière l'Arsenal des Pompiers)
Pour joindre le service de la Propreté : **04/234.88.93**
Pour joindre le magasin : **04/234.88.97**

LA LETTRE ÉNERG'ÉTHIQUE

Maison de l'énergie et du logement,
Grand'Route 267
marie.balland@flemalle.be
04 234 89 17
Bureau ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 13h à 16h ou sur rendez-vous.



MAINTENEZ VOTRE MAISON FRAÎCHE EN CAS DE FORTE CHALEUR

En cas de forte chaleur, les quelques conseils suivants vous permettront de conserver un maximum de fraîcheur dans votre maison et d'éviter le recours aux climatiseurs !

Placez des protections solaires aux fenêtres et utilisez-les en fonction de la position du soleil. Le matin, baissez les protections entre l'Est et le Sud et, en fin de journée, entre le Sud et l'Ouest. Les protections solaires extérieures (volets, stores extérieurs, auvents) sont encore beaucoup plus efficaces que les protections intérieures (rideaux ou stores) puisque la chaleur des rayons du soleil est arrêtée directement à l'extérieur. Par ailleurs, choisissez des tons clairs qui réfléchissent la lumière et la chaleur.

Méfiez-vous de la chaleur générée par les appareils électriques. En cas de forte chaleur, évitez les longues cuissons et l'utilisation du séchoir et du fer à repasser. Sachez aussi que les ampoules à incandescence et halogène dégagent beaucoup plus de chaleur que les lampes fluocompactes ou que les LEDs.

Si vous utilisez un ventilateur, propulsez l'air vers un tissu humide placé parallèlement au courant d'air. L'eau s'évaporera en absorbant une partie de la chaleur de l'air qui sera donc refroidi !

Ventilez la nuit et tôt le matin. Laissez vos fenêtres fermées la journée et ouvrez-les, si possible, toute la nuit pour que l'air frais s'accumule et refroidisse les maçonneries intérieures. En ouvrant des fenêtres de part et d'autre du bâtiment, vous créez un courant d'air et renouvelez l'air plus efficacement.

Préférez une isolation des murs par l'extérieur pour préserver l'inertie thermique du bâtiment. L'isolation de la maison empêche aussi la chaleur d'entrer en été. Les murs se trouvant dans le volume isolé resteront frais plus longtemps.

Prime « Energie » et « Rénovation »

UN NOUVEAU SYSTÈME SIMPLIFIÉ

Vous projetez d'effectuer des travaux de rénovation dans votre habitation ? Alors ce qui suit peut vous intéresser ! Qu'il s'agisse de l'isolation de la toiture ou des murs, de l'installation d'une chaudière biomasse, du remplacement des menuiseries extérieures ou encore de la mise aux normes de l'électricité, une prime peut vous être octroyée !

Deux primes différentes sont à distinguer en fonction des travaux que vous devez effectuer : la prime pour les rénovations et la prime pour les travaux économiseurs d'énergie.

Dorénavant, une procédure unique couvrira tous les travaux.

Une procédure en 5 étapes

Premièrement, il faudra réaliser un audit : les travaux devront être listés dans un ordre de priorité avec l'aide d'un auditeur. Ensuite, la demande devra être introduite à l'administration wallonne : il s'agit d'une demande unique pour la prime audit et pour tous les travaux qui suivront. Après cela, c'est au tour du paiement de la prime « audit » d'être effectué : une prime d'un montant maximal de 660,00€ sera versée par la Région afin de rembourser une grande partie du prix de l'auditeur. Juste après vient le moment de la réalisation des travaux : l'auditeur sera aux côtés du demandeur tout au long de la procédure pour le conseiller ! Enfin, le paiement des primes relatives aux investissements sera exécuté : l'enregistrement du rapport de suivi des travaux permettra la liquidation des primes au fur et à mesure de la réalisation des travaux.

Tous les propriétaires, quel que soit le montant de leur revenu, pourront désormais bénéficier de la prime – y compris également les propriétaires bailleurs – à condition de respecter la grille indicative des loyers.

Les primes communales vont, elles aussi, être revues à la hausse très prochainement !

Renseignez-vous auprès de votre conseillère au 04 234 89 17.





Cour de récréation équipée de jeux, panneaux solaires photovoltaïques, isolation, nouvelle chaudière ; des équipements respectueux des normes de sécurité et environnementales pour l'école du Gros-Chêne.

Une nouvelle cour de récréation moderne et fonctionnelle

Avec les travaux d'agrandissement, la cour de l'école s'est vu retirer une partie de son aire d'origine. Il a donc été nécessaire de compenser cette perte de superficie par la réalisation d'une cour de récréation pour les maternelles à l'arrière du bâtiment.

La nouvelle cour de 130m² associe des revêtements de sol souples et durs. Les élèves ont également à leur disposition des jeux pédagogiques, tels une traversée de galets développant l'équilibre, de grands panneaux ludiques en bois, ou encore de plus traditionnels animaux à bascule montés sur ressort pour les plus téméraires d'entre eux ! À l'arrière de l'école, les enfants peuvent maintenant s'abriter sous un lumineux préau.

Cette construction a été entièrement financée par la Commune de Flémalle pour un montant total de 51.983,26 euros.

La réalisation de ce projet concrétise la volonté de la Commune d'œuvrer au développement et l'épanouissement des petits écoliers fréquentant les écoles de l'entité flémalloise.

L'école du Gros-Chêne se dote ainsi d'équipements modernes et respectueux des normes de sécurité.



Des consommations en énergie sérieusement réduites

Après les importants travaux de rénovation énergétique réalisés en été 2016 et 2017, l'école a maintenant été équipée de panneaux solaires photovoltaïques. Les travaux de remplacement de la chaudière et d'isolation complète de l'enveloppe ont permis de réduire les consommations de mazout de plus de 70%, réduisant ainsi la facture de près de 4 000 euros.

Pendant les vacances de Pâques, l'école du Gros Chêne a été équipée de 54 panneaux solaires photovoltaïques. La production estimée de ces panneaux est de 15 000 kWh/an. L'école devrait ainsi subvenir à la majorité de ses besoins en électricité et donc réduire sa facture en électricité d'environ 3 000 euros par an !

Flotte communale : les véhicules se mettent au vert



Saviez-vous que la flotte communale compte environ 80 véhicules (CPAS et le Centre sportif local inclus) ?

Le collège, soucieux d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixé en matière de réduction des émissions de CO2 (-20 %) dans le cadre de la convention des maires, fait de la modernisation de son parc automobile une priorité. Ainsi, sur la seule année 2019, l'investissement atteindra 700.000 €. En fin de législature, c'est l'ensemble de la flotte qui aura été renouvelée.

Deux techniques de motorisation sont privilégiées : les véhicules roulants au CNG (gaz naturel compressé) et les voitures électriques. Parallèlement, des panneaux photovoltaïques seront installés sur certains bâtiments communaux. Ils permettront d'alimenter les bornes de recharges des véhicules électriques. Dans un second temps, il est également envisagé d'acquérir un compresseur pour recharger les véhicules au CNG.

Outre le renouvellement de la flotte, un second axe de développement porte sur l'optimisation du parc automobile. C'est dans ce cadre qu'un nouveau département « Logistique » vient d'être créé. Il gérera l'ensemble des véhicules de la Commune, du CPAS et du Centre Sportif Local. L'objectif est bien évidemment de favoriser les synergies entre services afin de réaliser des économies d'échelle.

CA RÉNOVE PAS MAL… À FLÉMALLE !

Au niveau des voiries régionales …

Le réseau géré par la Commune compte environ 300 km de voiries. C'est l'équivalent de la distance entre Arlon et Ostende ! Quotidiennement, les agents du service voirie œuvrent pour maintenir l'ensemble du réseau en bon état. En outre, des chantiers visant à améliorer durablement les infrastructures sont réalisés régulièrement aux quatre coins du territoire.

Parmi ces travaux, deux types différents peuvent être distingués. D'une part, les travaux de réfection générale de la voirie qui impliquent une rénovation complète et en profondeur de la route, des trottoirs, des accotements et des filets d'eau. C'est le cas actuellement de la route de Souxhon. Et d'autre part, les travaux d'amélioration de voiries qui consistent en un renouvellement de la couche d'usure. Le Passage d'Eau en a récemment bénéficié tout comme le quartier des Awirs, notamment les rues Jean Servais, du Palais et le Sart d'Avette.

Le chantier de réfection générale de la rue Elva débutera très prochainement et plusieurs artères profiteront d'une nouvelle couche de surface cette année : rue Discry, rue de l'Industrie,… Ces travaux impliquent inévitablement des inaccessibilités et des déviations temporaires. Toutefois, tout est mis en œuvre pour limiter au maximum les désagréments pour les riverains.

… et Chaussée de Ramioul

Le Gouvernement wallon a approuvé le 11 avril dernier, le « Plan Mobilité et Infrastructures 2019-2024 ». 1.520 milliard € de budget est prévu pour permettre la réalisation des travaux un peu partout sur les routes wallonnes.

À Flémalle, c'est un projet initié en 2007 avec différents intervenants – le Service Public de Wallonie, l'AIDE, les communes de Flémalle et d'Engis – qui va enfin pouvoir démarrer. Une enveloppe de 1.900.000 € a été accordée pour la réhabilitation du revêtement de la N644 entre Flémalle et Engis, y compris les aménagements cyclo-piétons.

Le chantier prendra cours au niveau de la Chaussée de Ramioul, sur un tronçon d'1,9 km. Cette dernière subit le passage quotidien des poids lourds desservant les usines Segal et Arcelor engendrant le déchaussement des dalles ainsi que des vibrations dans les habitations des riverains.

La voirie n'étant pas égouttée, il est prévu d'y installer un collecteur qui permettra, à terme, d'enfin envisager d'égoutter plusieurs quartiers de la zone, spécialement la rue Max Buset, parallèle à la Chaussée de Ramioul.

Dans la continuité du RaVel qui reliera Engis et Seraing, un projet de piste cyclable devrait voir le jour sur la Chaussée, permettant de relier le Prehistomuseum.

Le projet était alors estimé à 4.867.287 € HTVA dans sa globalité :

- Les travaux d'épuration sont estimés à 408.000 € HTVA (AIDE).
- Les travaux d'égouttage sont estimés à 2.065.630 € HTVA sur le tronçon situé sur la commune de Flémalle et à 85.000 € HTVA sur le tronçon situé sur la commune d'Engis (AIDE).
- Les travaux de réfection de la voirie sont estimés à 1.473.947 € HTVA (DGO1).
- Les travaux d'aménagements des trottoirs sont estimés à 785.124 € HTVA pour la commune de Flémalle et à 49.586 € HTVA pour la commune d'Engis.

Avec le projet de la SPI d'aménager, sur le site « Péchinet », une voirie d'accès direct aux industries Segal et Arcelor, c'est toute la chaussée de Ramioul qui sera prochainement apaisée au bénéfice des riverains.

La Commune a d'ores et déjà pris contact avec le SPW pour fixer l'échéancier des études techniques et la programmation effective du projet.





Travaux sur la Grand'Route

S'informer et anticiper pour bien gérer

Les travaux sur la Grand'Route, cela fait longtemps que vous en entendez parler… Ce sera, d'ici quelques jours, une réalité. Bien qu'ils soient parfois désagréables pour les riverains directement impactés, les différents travaux effectués dans une commune sont toujours entrepris dans l'optique d'une amélioration du cadre de vie. On vous l'accorde, rester positif quand un chantier prend place juste devant sa fenêtre, cela peut s'avérer difficile ! Pour que tout se passe au mieux, nous souhaitons communiquer efficacement avec vous durant les mois qui arrivent, et vous tenir informés de l'avancement des travaux lors des différentes phases.

Cet article vous offre un premier aperçu général du chantier qui débutera ce mardi 30 juillet. Il se déroulera en 5 phases successives, dont vous trouverez le détail ci-contre. L'objectif de ces travaux est de rendre l'espace public plus attractif et plus convivial pour chacun. Les différentes phases seront également l'occasion de renouveler les réseaux d'égout, d'électricité, de gaz et d'eau.

Bien que la commune s'engage à prendre toutes les toutes les mesures possibles pour limiter au maximum ces désagréments, un chantier d'une telle ampleur impactera immanquablement votre quotidien et l'accès au centre-ville. Patience, compréhension, respect et adaptation seront donc les maîtres-mots durant les prochains mois à venir…

L'entrepreneur ne pourra fermer la circulation qu'une seule phase à la fois. Des travaux sur les réseaux enterrés pourront être exécutés en dehors de la phase en cours mais la circulation devra y être maintenue. Un itinéraire de déviation sera mis en place et des panneaux spécifiques seront placés pour indiquer l'accès aux commerces, qui resteront donc bien tous accessibles durant l'étendue des travaux !

Des zones de stationnement situées en périphérie sont prévues pour vous permettre d'y ranger votre véhicule et ceux des visiteurs durant les travaux. Ces zones sont facilement accessibles et vous assureront une tranquillité d'esprit si vous êtes riverain, commerçant ou client directement concernés et si vous devez vous rendre sur la zone en chantier.

Durant toute la durée du chantier, la ligne Info chantier sera à votre disposition pour toute question au 04/234.88.90 ou via l'adresse mail travaux@flemalle.be.
La page Facebook « Service des Travaux – Flémalle » vous tiendra également informés pendant les travaux. N'hésitez pas à vous y abonner pour voir toutes les publications !



DES TRAVAUX EN 5 PHASES

Phase 1 : Parking à côté de l'Hôtel communal – 45 jours de travail, soit ± d'août 2019 à octobre 2019

Phase 2 : Carrefour de la caserne – 80 jours de travail, soit ± d'octobre 2019 à janvier 2020

Phase 3 : Grand'Route, entre caserne et Delhaize – 150 jours de travail, soit ± de janvier 2020 à octobre 2020

Phase 4 : Carrefour entre ponts SNCB – 55 jours de travail, soit ± de octobre 2020 à novembre 2020

Phase 5 : Grand'Route, entre athénée et Delhaize – 185 jours de travail, soit ± de novembre 2020 à décembre 202.

Zones de stationnements accessibles durant les travaux :

- P1 : Nouveau parking public derrière Polyclinique Tubemeuse – 80 places
- P2 : Parking public Pôle Emploi – 130 places
- P3 : Parking public rue Vieille Fosse – 300 places
- P4 : Parking public du parc – 55 places
- P5 : Parking public rue Doneux – 20 places
- + Parking privés du Delhaize et de l'Aldi

DES SERVICES

FLAMBANT NEUF

À L'ADMINISTRATION !

Vous l'aurez sans aucun doute remarqué si vous êtes rentré dans le château communal dernièrement ou simplement si vous vous êtes baladé dans son joli parc : un vent de fraîcheur et de modernité a traversé le château et les conteneurs qui ont longtemps occupé le parc ont disparu ! Le personnel a désormais réintégré ses tout nouveaux bureaux, dans l'aile gauche du bâtiment.

Cela faisait depuis le mois de septembre 2017 que plusieurs services de l'hôtel communal subissaient d'importants travaux. Les travaux d'aménagement qui ont été effectués ces deux dernières années concernaient l'accueil général ainsi que toute l'aile gauche du bâtiment : le service à la Population et de l'Etat civil, ainsi que les services financiers de l'Administration communale (recette, taxes et finances, au premier étage). Les autres parties du bâtiment ne sont pas en reste, puisqu'elles sont progressivement en train d'être rénovées à leur tour.

La réhabilitation des locaux a, en outre, permis de rendre optimale l'isolation du bâtiment et donc son efficience énergétique. Les chaudières ont été remplacées par du matériel neuf à haut rendement. Enfin, les vieux châssis de l'aile gauche ont tous été changés.

Tous ces travaux de restauration on été poursuivis dans un but principal : améliorer la qualité de l'accueil des citoyens et les recevoir dans un cadre moderne et lumineux, adapté à leurs besoins. Dans ce sens, les rénovations ont été entièrement repensées pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Des bornes interactives ont également été installées à l'accueil pour une prise en charge plus rapide des visiteurs.

Avec tous ces changements, les horaires d'ouverture des services Population et Etat Civil et Recettes et Taxes ont été quelque peu modifiés et adaptés pour correspondre au mieux à vos besoins. Prenez-en bien note :

- Le service à la population est ouvert les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, ainsi que le mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00.
- Les services financiers sont ouverts les lundi, mercredi et vendredi matin de 8h30 à 12h00, le mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, et le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Pour tout renseignement, contactez l'Accueil général au 04/234.88.34 ou à l'adresse administration.communale@flemalle.be

ATTENTION : modification des heures d'ouverture de l'administration durant l'été !
Du 1er juillet au 31 août 2019, les services Population, Etat civil et Sépultures accueilleront les citoyens aux heures suivantes :

- les lundi, mercredi, jeudi et vendredi : le matin de 8h30 à 12h et l'après-midi de 13h30 à 15h
- le mardi : le matin de 8h30 à 12h et l'après-midi de 13h30 à 19h

des chiffres...

59984 C'est la somme des subsides remis aux associations flémalloises cette année. Sans les bénévoles des associations, les citoyens flémallois n'auraient pas autant de possibilités d'activités. On se doit donc de leur dire merci pour leur dévouement, pour le temps consacré au bon déroulement des activités et pour leur présence à la cérémonie. La commune a recensé pour 2019 pas moins de **240** associations locales. **14** subsides sont attribués aux groupements apparentés à l'Echevinat de « La Famille et la Petite Enfance » pour un total de **4205** euros, pour le département « Jeunesse-Culture-Sports et Loisirs », **94** bénéficiaires ont reçu un total de **54879** euros et pour les associations patriotiques, **900** euros sont répartis entre **5** groupements.

400 C'est la quantité de portions de pralines qui ont pu être ajoutées aux colis alimentaires grâce au don de 100 kilos de pralines de Léonidas envers le CPAS de Flémalle. En effet, suite à l'article du 25 janvier paru dans La Meuse portant sur la récolte de vivres annuelle au profit des personnes les plus démunies, la célèbre marque de pralines belge a décidé de faire un don au profit des plus démunis.

350 C'est le nombre total de jouets collectés par le service des ressources humaines d'Arcelor Mittal (en plus de vêtements) ainsi que par les écoles de la commune. Les jouets ont été donnés au CPAS puis redistribués dans de nombreuses familles, quelques jours avant la Saint-Nicolas...

394 C'est le nombre de boîtes de chaussures garnies de denrées alimentaires qui ont pu être redistribuées aux personnes en difficulté pour la période de fin d'année. Chacune des boîtes était accompagnée d'une carte de vœux écrite par les élèves des écoles communales primaire.

957 C'est le poids en kilos des denrées non-périssables et produits d'hygiène qui ont pu être récoltés, les 14 et 15 décembre derniers, grâce à la grande générosité des clients du Carrefour de Flémalle ! Cette collecte, organisée en collaboration avec la Croix-Rouge de Flémalle, a été redistribuée aux personnes précarisées du territoire, dès la semaine suivante. Elle vient s'ajouter à la distribution des produits du surplus européen et des invendus alimentaires

et des lettres !

C COMME... CHASSE

À partir du 1er aout 2019, vous pourrez effectuer en ligne votre demande de permis, vignette ou licence de chasse via un espace personnel sécurisé disponible sur le portail de la Wallonie.
Les documents demandés en ligne seront alors disponibles au centre de délivrance ou transmis par la poste selon votre choix.
Le système en ligne vous permettra également de payer la redevance régionale directement via un module de paiement électronique. Le bulletin de virement envoyé par le SPW ne doit donc plus être utilisé si vous optez pour la solution en ligne !
Cette procédure est une première étape vers une dématérialisation complète de la délivrance des permis, vignettes et licences en cours de développement. L'objectif final est de simplifier la procédure. Bien sûr, les autres modes tels que le courrier ou le retrait aux permanences seront toujours possibles.
Des questions ?
N'hésitez pas à les adresser à l'administration wallonne, dont voici les coordonnées concernant le permis, la vignette ou la licence de chasse (par Province) :
Province de Liège
Tél. : 04/224 56 04 et/ou 04/224 56 05
E-mail : chasse.liege.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be

L COMME... LISTES

Les plus curieux l'auront certainement remarqué : les listes de naissance, mariage, décès ainsi que les anniversaires de mariage ne sont plus renseignés dans ce bulletin communal. Tout commes les photos ne sont plus publiées.
Dorénavant, vous trouverez toutes ces informations sur notre site internet **www.flemalle.be.**
Vous ne souhaitez pas que ces informations ou que ces images soient rendues publiques ou, au contraire, vous souhaiteriez apparaître sur ces listes ?
N'hésitez pas à contacter le service de la Population par mail à l'adresse **population@flemalle.be ou au 04/234.88.13**



INFRASTRUCTURES

L'E-pôle SIMPLIFIER LA RECHERCHE D'EMPLOI

Depuis juin 2018, chaque demandeur d'emploi peut effectuer ses différentes démarches dans un seul et même endroit, facilement accessible et au cœur de Flémalle !
La Commune a investi 1.035.000 € dans l'acquisition et la rénovation de l'ancien centre informatique d'Arcelor. L'objectif ? Améliorer le service au citoyen, simplifier ses démarches en lui présentant dorénavant un guichet unique pour l'emploi, l'insertion et la formation. La commune a engagé un coordinateur de l'emploi pour faire le lien et établir de nouveaux projets entre les différents services et associations du territoire sur cette matière.

Le pôle emploi se situe au n°1 de la Rue de la Vieille Fosse. L'accès au bâtiment se fait par Grand'Route (en longeant la Polyclinique Tubemeuse) ou par la Rue de la Vieille Fosse.
Numéro central : 04/267.60.10 entre 8h et 17h ou jean.daerden@flemalle.be

Un bâtiment tout-en-un pour vous épauler dans vos démarches liées à l'emploi

LA MAISON DE L'EMPLOI

Elle a pris ses quartiers au rez-de-chaussée en se redéployant dans un espace convivial centré sur l'accueil, l'orientation et le conseil. Régulièrement, des ateliers ainsi que des séances d'information y sont organisés.
Vous pouvez y trouver des conseils pour vos démarches administratives, de l'accompagnement dans vos démarches de recherche d'emploi, mais aussi des offres d'emploi, des informations sur les métiers, les filières de formation, la rédaction d'un CV, ou encore les outils pratiques pour rechercher activement un emploi (ordinateurs avec connexion internet, imprimante, photocopieuse, téléphone, fax).

Tél. : 04/224 51 80 - Fax : 04/224 51 89
E-mail : maisondelemploi.flemalle@forem.be
Le service est accessible sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

L'ASBL MIREL (Mission Régionale pour l'emploi de Liège)

Cette ASBL agit comme un facilitateur qui dispose d'une série de services en faveur des entreprises et des demandeurs d'emploi. Elle propose des formations qualifiantes ainsi que la réalisation de bilans de compétences.

www.mirelasbl.be
Tél. : 04/224 51 88

L'ASBL MOBITEX

Mobitex offre des formations en blanchisserie et entretien du linge, en adaptation et confection de tissus d'habillement et d'ameublement, en rénovation de mobilier et petite menuiserie ou d'orientation vers les métiers du nettoyage mais aussi tout une gamme de services comme des travaux de menuiserie intérieure et de rénovation de mobilier, de blanchisserie et d'entretien du linge, de couture et d'une centrale de repassage.

www.mobitex.be

- Dépôt blanchisserie et centre de repassage agréé Titres-Services
 Grand' Route 108 - 4400 Flémalle
 04/234 39 18
- Atelier textile
 Grand'route 94 - 4400 Flémalle
 04 / 234 39 18
- Atelier menuiserie et service administratif
 Grand'route 105-109 - 4400 Flémalle
 04/234 39 18
 info@mobitex.be

L'ASBL PERSPECTIVES

L'ASBL, qui fête en 2019 sa 35ème année d'existence, offre un éventail de formations (réalisateur multimédia et e-commerce, régie de spectacle, animation et technique de radio, PMTIC français et langue étrangères, orientation aux métiers techniques et de la maintenance informatique, bilan et projets) et de services (outplacement).

Le secrétariat est ouvert de 8h00 à 16h00
Tél. : 04/231 33 37

L'ASBL ALEM (Agence Locale pour l'Emploi)

L'ASBL dispose d'un espace pour accompagner les usagers Flémallois dans leur insertion socioprofessionnelle et propose une série de services de proximité aux associations et aux citoyens de la commune.

Permanence le lundi et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Les autres jours, sur rendez-vous. Personne de contact : Isabelle Silbach (collaboratrice ALE)
Téléphone : 04/267 60 21
Email : ale.flemalle@gmail.com

LE SERVICE INSERTION DU CPAS ET L'ASSOCIATION DE CPAS HAUTE MEUSE INSERTION

Ces deux services s'adressent aux bénéficiaires d'une aide sociale. Ils sont présent avec l'ensemble de leurs dispositifs de dynamisation (formations, coaching, CV, lettre de motivation) et de mise à l'emploi, aussi bien dans le secteur public que privé.

- CPAS
 04/235.10.00 (numéro général)
 04/267.60.10 (service insertion)
 cpas@flemalle.be
- Haute Meuse Insertion
 04/267.66.61
 hautemeuseinsertion@gmail.com
 Le service est joignable entre 8h et 16h30 de préférence sur rendez-vous

L'ASBL PROCESSUS

Elle a pour objectif l'alphabétisation et la remise à niveau d'adultes, d'enfants et d'adolescents belges et étrangers. Elle propose également une aide dans les démarches administratives et dans la recherche d'emploi.

LE SERVICE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DE L'ADL (AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL)

Ces deux services ont pris leurs quartiers au rez-de-chaussée du bâtiment. L'Agence de développement local est l'interlocuteur privilégié des acteurs économiques, existants ou en devenir. Ses ambitions sont simples : instaurer un climat propice à la création d'activités économiques et des emplois qui en découlent.

- Service des affaires économiques
 Personne de contact : Isabelle Crespin
 affaires.economiques@flemalle.be
 04/267 60 14
 Accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
- ADL
 Personne de contact : Damien Massange
 adl@flemalle.be
 04/267.60.17
 Facebook : Adl Flémalle
 www.economie.flemalle.be
 Accessible du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 (de préférence sur rendez-vous, y compris en dehors des heures de bureau).

ECONOMIE

Nouveaux commerces et entreprises

Vous ouvrez un commerce ou démarrez une nouvelle entreprise sur le territoire flémallois ? Contactez l'Agence de Développement Local : **adl@flemalle.be 04/267.60.17**

Vous pourrez figurer dans cette rubrique ainsi que dans le répertoire économique de la Commune.

MAHAY SHOP

Rue des Awirs, 172
0484/11.83.53
Ouverture au 30 juillet 2018 d'un nouveau magasin d'alimentation générale de jour.

LA FONTAINE

Rue de la Fontaine, 1
0493/96.25.82
Reprise du café de la Fontaine depuis le 29 juin 2018. Le café est ouvert du lundi au samedi à partir de 10h00. Soirées karaoké et concerts à l'occasion.

FRITERIE Ô MONT

Rue E Tiyou, 65
0496/05.89.28
C'est en été 2018 que Monsieur Stassin reprend la friterie Ô Mont. Celle-ci vous accueille tous les jours de la semaine de 12h00 à 14h00 et de 18h00 à 21h00, sauf le mardi.

JESSICA COIFF'HAIR

Grand'Route, 486
04/233.69.26
www.coiffhair.be
Le salon de coiffure mixte Jessica Coiff'Hair vous accueille du mardi au samedi de 9h00 à 17h30 et le mercredi de 9h00 à 12h30. Visitez sa page facebook : jessica Coiff'hair.

SLF SIGNALISATION

Rue Bois Donnay, 17
0493/ 36.33.53
Mail : slf.signalisation@gmail.com
Entreprise de pose de signalisation définitive.

INSTITUT DE BEAUTÉ « ELISA BEAUTY »

Grand'Route, 35
0495/32.37.00
Tous services de beauté corps et visage, mains et pieds avec un maximum de cosmétiques naturels. L'institut de beauté est ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 18h00, sauf le mercredi.

L'ARCATOM

Monsieur Thomas Moreau
Grand'Route, 389
04/233.58.57
moreauthoma@gmail.com
Page facebook : l'Arcatom
L'ancien établissement horéca « le Franc-Yves » change de nom et devient, depuis le 1er août 2018, « l'Arcatom ». Le chef vous propose une cuisine française et belge, des spécialités d'entrecôtes ainsi que des moules en saison. Le restaurant est ouvert le mercredi de 18h00 à 21h00, du jeudi au dimanche de 12h00 à 14h00 et de 18h00 à 21h00.

JUST'R COIFFURE

Rue Harkay, 275
0498/12.50.43
justRcoiffure@gmail.com
Ouverture au début de l'automne 2018 d'un nouveau salon de coiffure pour hommes, dames et enfants.

LE BENJI'S SCS

Place François Gérard, 2B
04/265.82.71
lebenjis.scs@hotmail.com
Sandwicherie située sur Ivoz-Ramet qui vous propose une large gamme de sandwiches froids et chauds avec des produits faits maison ainsi que des hamburgers. Chaque jour, vous pouvez emporter un plat cuisiné.

PIZZERIA LUIGI

Rue du Palais, 40
04/266.03.38
Depuis le 15 octobre 2018 cette nouvelle pizzeria vous propose une grande variété de pâtes et pizzas à emporter. Horaire : du mercredi au vendredi de 12h00 à 14h00 et de 17h30 à 21h00, le samedi et dimanche de 17h30 à 21h00.

INSTITUT MARNIE

Rue de la Source, 14
0493/74.90.21
marnie.vierset@gmail.com
Centre d'esthétisme et de bien-être. Soins corps, visage, mains et pieds. Visitez sa page facebook : L'Institut Marnie.

L'ATELIER CUISINER PLAISIR

Rue de Flémalle-Grande, 6
0484/90.09.00
cuisinerplaisir@gmail.com
Traiteur sur place le midi, atelier culinaire enfants & adultes, chef à domicile, organisateur de banquets. Visitez son site internet : www.cuisinerplaisir.be

MY NURSE

Rue Jean-Louis Adam, 24
0493/57.35.81
mynurse.liege@gmail.com
Facebook : Mynurse soins à

domicile
My Nurse effectue des soins de nursing : toilette, aide à la mobilisation, aide à l'habillage/déshabillage, … - des soins techniques : prises de sang, injections, pansements, stomatothérapie, suivi et prévention diabétique, … - des soins palliatifs. Très à l'écoute du patient, soins de qualité. Agréé toutes mutuelles.

AU P'TI MAGASIN

Grand'Route, 76
04/233.63.94
la.clefdeschamps@live.fr
Ouverture au 2 novembre 2018 d'une boulangerie-pâtisserie avec alimentation générale artisanale, du producteur au consommateur. Vous y trouverez des produits locaux et de saison.

L'ENVIE D'FRITES

Place de la Liberté, 90
0497/16.92.36
Reprise en juin 2018 de la friterie par Monsieur Lap. Friterie restaurant avec des produits frais, des boulets et sauces « maison ».

LIFE ET PROTECTION INSURANCE SPRL

Grand'Route, 45
0478/93 03 97
Bureau de courtage et de crédits.

LDecor LDesign

Rue du Palais, 14
0495/66.75.51
laurence.leblanc@ldecorldesign.be
Décoratrice et architecte d'intérieur qui met sa passion au service de vos projets de déco ou d'aménagement et de vos événements.

DENIS SPRL

Parc Industriel, 22
04/371.44.84
info@entreprisedenis.be
Entrepreneur en travaux publics et privés. Transformations, rénovations, toitures. Réalisation de bâtiments en préfabriqué modulable à ossature bois.
Site internet : www.entreprisedenis.be

AP LUXE CONCEPT STORE

Place François Gérard, 2/1
0493/86.84.73
alex.mathot@outlook.com
C'est en novembre 2018 qu'un nouveau magasin a ouvert ses portes à Ivoz-Ramet. Vous y trouverez un vaste choix de vins, champagnes, alcools et cigares haut de gamme.

DE L'HABITAT Ô JARDIN

Impasse du Chemin de Fer, 7
0470/97.34.12
habitatojardin@outlook.com
Cette menuiserie artisanale vous propose des réalisations de mobiliers sur mesures ainsi que divers aménagements extérieurs. Visitez son site internet www.delhabitatojardin.be ou sa page facebook : de l'habitat ô jardin.

LE PASTEL

Place des Martyrs, 3
04/384.38.18
Ouverture d'une nouvelle boulangerie-pâtisserie artisanale et familiale au Profondval : pains, baguettes, viennoiseries, pâtisseries, petits-déjeuners sur place, café à emporter. Ouverture du mardi au samedi de 07h30 à 18h00, le dimanche de 08h00 à 14h00.

STUDIO POULPE

Rue du Herdier, 1 bte 4
0478/02.96.79
hello@studiopoulpe.be
Studio Poulpe est un studio graphique accompagnateur de projets tels que : création de site internet, impression tous supports, identité visuelle, communication. Site internet : www.studiopoulpe.be

COACHING

Nadia Bearzatto
0499/10.90.22
Coach individuel qui vous propose un accompagnement dans vos difficultés de vie personnelle et/ou professionnelle (sur base de la thérapie brève).

ACCEL

Place de la Liberté, 102
04/234.12.80
info@accelenergy.be
Nouveau magasin sur le plateau des Trixhes qui propose des pièces détachées pour l'automobile, le génie civil, l'agriculture et l'industrie. Spécialisé en tout type de batterie, vente, maintenance, gestion et installation dans tous les secteurs d'activités. Site internet : www.accelenergy.be

BEAUTÉ DES ONGLES

Avenue du Gros Chêne, 24
0476/68 39 31
delalune.laurence@gmail.com
Pose d'ongles en gel. French manucure.

2nde MAIN STORE

Rue de la Fabrique, 6
Nouveau concept unique de dépôt et vente d'objets de seconde main dans l'ancien magasin Blokker. Vous louez une étagère à la semaine ou au mois, vous disposez vos objets sur votre étagère et 2nde Main Store les vend pour vous.

Li…La…Line

Rue Beaugnée, 35
0475/84 41 74
Déménagement de la boutique Li…La…Line en mars 2019 ! Rendez-vous rue Beaugnée, 35 pour y découvrir leur collection de vêtements dames et accessoires de mode.
Page facebook : Lilaline.

BON À SAVOIR !

3 primes commerciales pour l'attractivité communale

Afin d'encourager la rénovation des centres commerciaux, lutter contre les commerces vides et renforcer l'attractivité du territoire, la Commune et son Agence de développement local octroient aux commerces locaux trois primes commerciales :

- Une prime à la rénovation et à l'embellissement de façade commerciale (extérieur)
- Une prime à l'ouverture d'un commerce vide (ouverture),
- Une prime à la modernisation d'un commerce existant (intérieur).

Pour plus d'informations, contactez l'Agence de développement local : 04/2367.60.17 – adl@flemalle.be



A VOS AGENDAS !

21 & 22 SEPTEMBRE

Game of Trail

DU FUN POUR TOUS

Le Game of Trails sera de retour le week-end des 21 & 22 septembre pour vous proposer une édition centrée sur le FUN et le dépassement de tous ! Au programme de votre Fun/Mud Run préférée, de nouveaux obstacles, de nouvelles animations et une ambiance qu'on ne retrouve nulle part ailleurs !

Détrompez-vous, course d'obstacles ne rime pas toujours avec athlètes hyper-entrainés. En 2019, le Game of Trails reviendra pour la 4ème année consécutive chez nous, aux alentours de la piste d'athlétisme Paul Roekaerts. Un terrain de jeu s'étendant de la carrière aux champs de La Crâne. Leurs événements ont déjà rassemblé plus de 12.000 coureurs au coeur de Flémalle, tous niveaux confondus et le phénomène n'est pas prêt de s'arrêter. En effet, l'atout majeur de cette course est qu'elle est ouverte à tous, petits (à partir de 7 ans) et grands, sportifs débutants ou confirmés, habitants de Flémalle ou venant d'ailleurs !

Renforcé par le soutien de la régie communale autonome CSL Flémalle, l'équipe organisatrice prévoit, cette année encore, une fête sportive hors du commun ! C'est pour cela que l'inscription des adultes revient à 25€ pour 20 obstacles et pour les enfants à 10€ pour un minimum de 7 obstacles. Plusieurs parcours seront évidemment proposés afin de satisfaire tant les débutants que les amateurs de trails.



Tenez-vous donc prêt(e)s, et rejoignez l'événement et la page Facebook « Game of Trails » pour obtenir plus d'informations sur la 4ème édition de notre incroyable course.

En attendant, voici déjà de quoi vous tenir en haleine ! Le Game of Trails Flémalle, cette année encore, ce sera 3 parcours et 20 vagues de départ étalées sur le week-end. Il y'aura encore plus de fun, d'obstacles mettant au défi l'entièreté de votre corps (y compris votre cerveau) et d'animations délirantes ! L'événement vous intéresse mais le sport, ce n'est pas du tout pour vous ? Il est toujours temps de rejoindre l'organisation en passant bénévole ou sponsor !

Plus d'infos ? : www.gameoftrails.com.

TROIS croisières
POUR REMONTER LE TEMPS



Quand le cours de la Meuse nous ramène à Neandertal et Cro-Magnon

Profitez de l'une de ces journées pour combiner une croisière sur le Val Mosan au départ de Huy ou sur le bateau du Pays de Liège et une visite du Préhistomuseum. Un lunch et un goûter vous seront offerts à bord du Val Mosan. Rendez-vous en terre inconnue, pour une découverte des peuples de la préhistoire.

Jeudi 11 juillet et mardi 13 août
Au départ de Huy avec visite au Préhistomuseum

10h30 : embarquement à bord du bateau Quai de Namur 1 à 4500 Huy (face à la Collégiale)
11h : départ
12h-13h: lunch à bord (buffet de pâtes)
13h30 : transfert en car vers le Préhistomuseum
14h-16h : visite du Préhistomuseum
18h30 : retour en bateau vers Huy avec goûter à bord
P.A.F. : Adulte : 50 € - Seniors (+ 60 ans) :
47,5 € - Enfant : 45 € (lunch, goûter et entrée au Préhistomuseum compris. Boissons non comprises)
Info/réservation : tél. : 085 21 29 15 ou via www.liegetourisme.be.
Condition : départ si minimum 35 inscriptions.
Une organisation de l'Office du Tourisme de Huy, en collaboration avec l'Office du Tourisme de Flémalle

Dimanche 11 août
Au départ de Liège avec visite du Préhistomuseum

12h30 : embarquement à la Passerelle Saucy à Liège
13h : départ en navigation vers Flémalle. Petite restauration possible
14h : passage de l'écluse d'Ivoz-Ramet
14h30 : arrivée à Chokier. Trajet en bus vers le Préhistomuseum. Visite de 15h à 17h30
18h : départ vers Liège. Croisière Seraing-Liège
19h : arrivée à Liège-Passerelle
Tarif: Adultes : 33 € - Seniors (60+) : 31 € Enfants (6-12) : 28 €
Infos et réservations : Tél : 04 387 43 33 - domaine@blegnymine.be
Une organisation de Blegny Mine, en collaboration avec l'Office du Tourisme de Flémalle

Pour occuper vos temps libres, nombreuses sont les activités proposées par l'Office du Tourisme et ses partenaires. En voici quelques-unes.

L'agenda complet des manifestations est disponible sur le site communal (tourisme.flemalle.be). **Surtout, n'hésitez à vous abonner à la page Facebook Office du Tourisme de Flémalle** (facebook.com/Flemalletourisme)

Avec le soutien du commissariat général au Tourisme de la Région wallonne

Plus d'infos ?
Office du Tourisme
Chaussée de Chokier, 29
04 233 67 87
tourisme@flemalle.be



Le dimanche 14 juillet Visite du village de Chokier sous le thème « Wallonie terre d'eau »

De nos jours, la Meuse joue un rôle majeur dans l'économie liégeoise, la navigation de plaisance est aussi un atout touristique important. C'est l'ingénieur Guillery qui a rectifié le cours de la Meuse au 19e siècle et facilité la navigation, notre visite de ce charmant village débutera par le monument élevé à sa mémoire. Nous découvrirons ensuite de nombreuses demeures remarquables en pierre et les traces d'activités liées à la pierre à chaux et à la viticulture. Nous terminerons notre visite au Yacht Ski Club nautique de Flémalle. A l'occasion de leur journée porte ouverte, de nombreuses activités seront proposées ainsi qu'une initiation au ski nautique possible sur réservation.
Départ à 14h de l'Office du Tourisme, Chaussée de Chokier 29, 4400 Flémalle. Parking aisé. Ouverture de l'Office du Tourisme de 9h30 à 17h
Durée : environ 2h - P.A.F. : 5 €
Guide : Anny Lecocq

Dimanche 21 juillet
Barbecue de la Fête nationale
Organisé par le Comité des fêtes de Souxhon
Lieu : Route de Souxhon 210
Org. : Claude Sprimont : 0471 81 67 19

Dimanche 4 août
Le château d'Aigremont – Visite théâtralisée du 18ème siècle
Infos 04 233 67 87

Dimanche 11 août
Croisière
Au départ de Liège avec visite du Préhistomuseum (voir page ci-contre)

Mardi 13 août
Croisière
Au départ de Huy avec visite au Préhistomuseum (voir page ci-contre)

Mercredi 14 et jeudi 15 août
XV Août à Mons-lez-Liège
De 15h à 22h. Animations, fête foraine, concerts, dégustations culinaires, stands de boissons spéciales, tournoi de pétanque.
Feu d'artifice le 15 août. Lieu : place Mottard
Infos : Comité de quartier de Mons-lez-Liège

Dimanche 18 août
Le château d'Aigremont – Visite théâtralisée du 18ème siècle
Infos 04 233 67 87

Samedi 24 août
«Chasse au trésor en famille : A la recherche du trésor d'Aigremont » !
Infos 04 233 67 87

Samedi 7 septembre
Les Journées du Patrimoine
« Le patrimoine sur son 31 »
Portes-ouvertes au château de la Petite Flémal' , Grand'Route 287.
Infos 04 233 67 87

Samedi 7 et dimanche 8 septembre
Les Journées du Patrimoine
« Le patrimoine sur son 31 »
Portes-ouvertes au château d'Aigremont, rue du Chateau, Awirs.
Activités et concert musical de 10h à 18h.
Infos : Marie-Thérèse Portier.
T. : 04 275 21 35

Samedi 7 et dimanche 8 septembre
Les Cahottes en Fête
Animations et restauration. Concert gratuit le samedi à 19h. Vide-grenier le dimanche 08 septembre à partir de 6h.
Entrée gratuite.
Emplacement vide-grenier : 7.5 € / 3 m
L'ensemble des bénéfices permettront de réaliser des souhaits en soins palliatifs.
Org. : Heart's Angels-Ambulance Asbl
Infos : 0493 19 14 78

Le dimanche 15 septembre
Balade des chemins oubliés
Du côté du Fort de Flémalle en passant par le domaine de Céliandre
Infos 04 233 67 87

Dimanche 15 septembre
Visite de la réserve naturelle de Rognac:
« Les arbres de Rognac»
Infos et réserv. : jacques.stein@gmail.com

Samedi 21 et dimanche 22 septembre
Game of trails
Infos : www.gameoftrails.com
Pierre De Pasqua (échevinat des Sports) :
04 235 10 80 – pierre.depasqua@flemalle.be

Dimanche 22 septembre
Balade «Ramet, une histoire de chemins secrets »
Infos 04 233 67 87

Samedi 28 septembre
«Chasse au trésor en famille : A la recherche du trésor d'Aigremont » !
Infos 04 233 67 87

Dimanche 29 septembre
Le château d'Aigremont - Visite théâtralisée du 18ème siècle

Plan vagues de chaleur et pics d'ozone

Pour lutter contre les effets liés à la canicule ainsi qu'aux pics de concentration d'ozone, **les autorités ont mis au point un plan spécifique.**

- 3 phases permettent de prendre les dispositions adéquates en fonction des conditions climatiques réelles ou annoncées :
- Phase de vigilance : période opérationnelle de mise œuvre du plan du 15 mai ou 30 septembre indépendamment des conditions climatiques ; Phase d'avertissement : s'enclenche lorsqu'un certain nombre de critères sont atteints en termes de prévision météorologiques à 5 jours, des mesures d'ozone journalières et des prévisions de pics d'ozone à 2 jours ;
- Phase d'alerte : lorsque la température moyenne est supérieure à 30°C trois jours consécutifs et que les concentrations en ozone sont élevées.

Comment être prévenu de la phase d'alerte ?

- En écoutant ou en se connectant aux médias ;
- En s'inscrivant sur BE-Alert (be-alert.be) afin d'être informé directement par message en situation d'urgence (dispositif gratuit dans le respect de vos données personnelles).

Si vous ne disposez pas de connexion internet, vous pouvez vous adresser au service population (04/234.88.12) qui se chargera d'encoder votre inscription.

Quelques conseils...

- Exposez-vous le moins possible au soleil en évitez les « heures chaudes » ;
- Protégez-vous en appliquant régulièrement une crème solaire ;
- Hydratez-vous suffisamment (de préférence de l'eau) ;
- Prenez des douches fraîches et/ou un linge frais pour diminuer la chaleur du corps ;
- Signalez au CPAS de la Commune toute personne isolée ou fragilisée qui nécessiterait le passage d'un travailleur social (04/235.10.00).

Pour les personnes plus sensibles...

- Restez à la maison et baissezstores/volets ;
- Réduisez les efforts physiques ;
- Ouvrez portes et fenêtres tard le soir et tôt le matin.

En cas de malaise...

- Prévenez immédiatement le médecin traitant ou de garde (1733) ;
- Si la personne est confuse, formez le 112.

Soyez solidaires...

Les personnes isolées ou âgées de votre quartier nécessitent votre attention lors de fortes chaleurs, pensez-y !

Marie-Pierre SERET, fonctionnaire en planification d'urgence Grand'Route, 287 à 4400 – FLEMALLE - 04/234.88.81

CHOUCHOUTEZ vos appareils électroménagers

Peu importe la saion, il n'est pas trop tard pour effectuer un petit nettoyage de printemps sur vos appareils électroménagers !

Comment ? C'est simple et rapide : dépoussiérez les moteurs des réfrigérateurs et congélateurs. Cela vous permettra de les préserver et de les conserver en bon état plus longtemps. Profitez-en aussi pour dégivrer les congélateurs afin de réduire vos consommations d'électricité.

Vous utilisez un compteur à budget pour vous chauffer ? N'oubliez pas de recharger tous les mois votre compteur à budget, même en période d'été, afin de vous permettre de créer une provision pour affronter l'hiver. En effet, la consommation énergétique hivernale est plus importante qu'en période estivale. Par ailleurs, Il est souvent difficile de consacrer un budget conséquent pour le poste chauffage... Assurer un rechargement régulier de son compteur à budget vous permettra de ne pas devoir dépenser un montant important en hiver !

Contact : 04/235.10.0 ou cpas@flemalle.be

La cellule énergie du CPAS de Flémalle vous accueille tous les mardis et vendredis de 13h à 16h15. Nous répondons également à vos questions par téléphone tous les lundis de 13h à 17h.

D'octobre à mars,

bienvenue au bar à soupe !



Plus d'infos ?
Monia Sonet : **0492/22.72.48**
ou sur la page
https://www.facebook.com/PCSflemalle/

Cette année encore, le bar à soupe, lieu d'accueil ouvert à tous, vous accueille à partir du mois d'octobre jusqu'au mois de mars.

Un potage y sera distribué gratuitement une fois par semaine, le mercredi de 11h30 à 14h30.

Le temps de quelques heures, c'est l'occasion idéale pour échanger quelques mots avec ses voisins de table, faire de nouvelles rencontres ou simplement sortir de l'isolement. Mixité sociale et échanges intergénérationnels et culturels sont au rendez-vous !

Le projet, porté par la Maison Croix-Rouge de Flémalle avec le soutien du CPAS et du Plan de Cohésion Sociale, existe aussi grâce au partenariat avec la Maison de la Laïcité qui met ses locaux à disposition ainsi qu'avec l'Asbl Grandir qui prête du matériel pour l'espace jeux des enfants.

La préparation, le service et l'accueil du public sont assurés par une équipe de bénévoles motivés, accompagnés par des travailleurs sociaux du PCS et du CPAS. Tous ensemble, ils œuvrent à la réappropriation des invendus de la Croix Rouge en vue de réaliser des potages et desserts. L'objectif ? Sensibiliser les bénévoles et bénéficiaires à la question du gaspillage alimentaire.

Ces moments de rencontres permettent également aux travailleurs sociaux d'être un relais vers différents services. Les personnes qui fréquentent ce lieu sont, si elles le souhaitent, orientées en fonction de leurs besoins et leurs demandes.

Jardinage, bricolage, organisation d'événements, ...

Besoin d'un coup de main ?

Nouvelles coordonnées :
E-Pôle, Rue de la Vieille Fosse 1,
4400 Flémalle
(accès par le parking Tubemeuse
ou par la rue Vieille Fosse)
Téléphone : **04/267 60 21**
Email : **ale.flemalle@gmail.com**



Le printemps est une période d'effervescence pour le jardin ! Avez-vous besoin d'un coup de main pour bécher, désherber, tondre la pelouse, tailler une haie, effectuer vos semis, faire le rempotage de vos plantes ou l'agencement de vos jardinières, installer ou repeindre une barrière, réaliser un bac à compost ou un potager en carré ... ?

L'Agence Locale pour l'Emploi peut vous aider pour 5,95 € de l'heure. Elle poursuit un DOUBLE objectif :

- elle vous dépanne pour des petits boulots sur Flémalle, afin d'améliorer le cadre de vie et le bien-être des habitants : jardinage, bricolage, accompagnement de personnes (enfants, personnes âgées, convalescents), aide administrative, aide pour des évènements (baptême, mariage, communion, anniversaire, ...), aide aux asbl, ainsi que d'autres activités.
- elle soutient et motive les demandeurs d'emploi en vue de faciliter leur ré-insertion socioprofessionnelle (formation, mise en réseau, coaching, ...)

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations !
Permanence le lundi et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.
Les autres jours, sur rendez-vous.
Personne de contact : Isabelle Silbach (collaboratrice ALE)



Vous avez entre 18 et 70 ans et vous voulez aussi sauver des vies ? Venez rejoindre les quelques 200 donneurs Flémallois qui ont répondu à notre appel et donnez votre sang ! Nous vous invitons aux prochaines collectes de sang.

Infos : Jacques Libens - 04/265 73 96

WWW.DONNEURDESANG.BE - 0800 92 245 - info@croix-rouge.be

CROIX-ROUGE de Belgique

Ecole communale des Awirs
rue des Awirs 222
Vendredi 13/09/2019 de 16:30 à 19:30
Vendredi 06/12/2019 de 16:30 à 19:30

Ecole Communale de Ramioul
rue des Masuirs 17
Jeudi 01/08/2019 de 17:30 à 19:30
Jeudi 07/11/2019 de 17:30 à 19:30

Enseignement Spécial L'Envol
rue du Herdier 6
Mardi 24/09/2019 de 17:30 à 20:00
Mardi 17/12/2019 de 17:30 à 20:00

Ecole Communale de l'Ermitage
Thier des Trixhes 99
Mardi 17/09/2019 de 17:00 à 19:30
Mardi 10/12/2019 de 17:00 à 19:30



photo Christian Linnet

QUI SONT VOS ÉLUS AU CONSEIL COMMUNAL ?

PS
Isabelle SIMONIS
Sophie THEMONT
Fabian PAVONE
Laurent LEONARD
Jérôme DISTER
Frédéric VANDELLI
Marie-Hélène JOIRET
Dominique BODARWÉ
Fabienne DANTINE
Marc D'JOOS
Maria Teresa FERNANDEZ NAVARRO
Ceylan GULBAS
Amir HAMIDOVIC
Véronique PASSANI
Valter POLESE
Daniel RENKIN
Joseph TITA

IC
Jean-Denis LEJEUNE
Cédric MARCHANDISE
Jean-Marie NOVILLE

MR
Stéphane ANCIA

ECOLO
Victor KADIMA BAFWA
Dominique PERRIN
Jeanine WINTGENS

PTB
Valérie HEUCHAMPS
Marie-Ange JOLIS
Ingrid ROSAR
Georges THIRION
Yves THOMAS

Tribune libre
AUX PARTIS POLITIQUES

PS

L'idéologie du tout ou rien, tout pour l'idéologie, plus rien pour l'électeur…

Allez comprendre…
Le compte communal de 2018 présente un boni substantiel de plus de 5.000.000,00 d'euros. En soi, c'est un très bon résultat pour notre majorité flémalloise !
Certains ont pourtant voté contre au Conseil, « pour des raisons politiques ». Bizarre, ils n'étaient pas là en 2018. Et le compte, ce n'est finalement que la photographie comptable du résultat d'une année, établie par les services communaux. Ce vote négatif était-il dirigé contre ces mêmes services ? Nous ne comprenons pas.
Au même Conseil, ce boni de l'exercice précédent est intégré et vient enrichir certains postes du budget 2019, choix éminemment politique, non ? Pourtant, les mêmes s'abstiennent… ?? Pour « des raisons politiques » ? Nous comprenons encore moins…
En attendant le « grand soir », il nous paraît utile de rappeler ici que la majorité socialiste à Flémalle dit ce qu'elle fait, mais aussi fait ce qu'elle dit. Elle respecte les engagements pris envers l'électeur. Pas seulement vers 19h30, les jours de Conseil communal, mais au jour le jour, pour les Flémalloises et les Flémallois.

Stéphane Gillon
Président de l'USC de Flémalle

Locale de Flémalle

Comme cette édition du « Vivre à Flémalle » est la première après les élections communales d'octobre 2018, nous avons le plaisir de vous présenter les différents mandataires du groupe Ecolo pour cette législature 2018 - 2024 :

Conseillers communaux : Dominique PERRIN (Chef du groupe Ecolo)- Jeanine WINTGENS - Victor KADIMA
Conseiller CPAS : Joseph CAUWENBERGHS

Administrateur à la Maison des Hommes : Jean-Marie BELLENS
Administrateur à l'Asbl ALEM (Agence locale pour l'emploi) : Jacques LACHARRON
Administrateur Asbl Centre Culturel : Patrice BARALDI

Observateur AsblPrehistomusueum : Givoanni SANNA
Observateur Asbl Centre wallon art contemporain(CWAC) : Dorothy BOCKEN
Observateur Asbl Centre communal des Jeunes (CCJ) : Isabella BONAZZA
ObservateurAsbl Ecole foot entente flemalle (EFEF) : Antonio APRUZZESE
Observateur Asbl Eclecta (fiesta du rock) : Jonathan DETAILLE
Observateur Asbl Flemalle Projets : Serge CAUWENBERGHS
Observateur Asbl Grandir (halte garderie) : Silvio VEZZARO
Observateur Asbl Processus (alphabétisation) : Didier PERWEZ
Observateur Asbl Reflex (extra scolaire) : Isabelle SILBACH

Nous profitons de cette occasion pour remercier tous les citoyens flémallois qui, en nous ayant plébiscité, nous ont donné leur confiance pour défendre au mieux le « bien vivre à Flémalle ».

Pour information, tous les 1er lundis du mois, au « local des Pensionnés du Parc communal de Flémalle » à 20 h., nous tenons une Assemblée Générale Locale totalement ouverte à tout citoyen qui désire y assister voire obtenir des informations.

Visitez notre site internet : locale-ecolo-flemalle.be
Consultez n/page facebook : Locale Ecolo Flemalle

Contacts Co-Présidents :
C. Avallone-Tél. 0474/88.05.47
Silvio Vezzaro-Tél. 0495/38.56.69
Adresse mail : info@flemalle.ecolo.be

Le social, **ciment de notre société,** ADN de notre parti

Parfois, les choses ne bougent pas ou avancent à un rythme d'escargot. Parfois, il y a des accélérations ...et tout se précipite. 2019 marque une de ces accélérations. Une vague qui monte, portée par les écoliers et les étudiants, la génération climat. Une vague grossie par les gilets jaunes, les travailleurs et les petits indépendants. Amplifiée par les actions sociales des syndicats. Pour plus de pouvoir d'achat. Pour des pensions dignes. Pour des impôts équitables. Beaucoup de gens font entendre leurs voix. D'autres sont moins visibles, mais pas moins combatifs. Une chose est sûre : la colère gronde au sein de la société. Il est temps que les choses changent. Qu'elles changent pour de bon. Qu'elles changent justement. Et qu'elles changement écologiquement. Il est temps que les riches puissants soient appelés à rendre des comptes. Il est temps que les gens puissent à nouveau avancer.

Car le social, c'est le ciment de notre société. C'est aussi l'ADN de notre parti.
Le PTB a le vent en poupe. Et c'est aussi le cas à Flémalle puisque, grâce à vous, nous sommes à présent une équipe de 5 conseillers communaux et de deux conseillers CPAS.
Vous nous avez élus sur base d'un programme social qui revendique, entre autres, plus de logements accessibles financièrement, moins de taxes injustes et plus d'emplois. Et sur base d'un programme démocratique qui veut rompre avec la politique de l' « entre-soi » car notre commune n'appartient à personne, sauf à ses citoyens et citoyennes.

Chacun.e peut être acteur ou actrice du changement et apporter sa contribution, aussi minime soit-elle, à la lutte pour une société plus juste et plus solidaire. Alors n'hésitez plus et rejoignez nous car nous avons besoin de vous!

Contactez-nous via mail, téléphone ou
FB: valerie.heuchamps@ptb.be, 04/227.99.52,
PTB Flemalle/facebook

Les I.C. rajeunissent leurs cadres !

Chers concitoyennes et concitoyens,

Si le temps des élections communales est déjà lointain, nous nous permettons néanmoins de le rappeler afin de remercier toutes celles et ceux qui nous ont renouvelé leur confiance. Nous conservons nos trois sièges malgré une légère baisse en nombre de voix mais nous sommes repartis avec un groupe rajeuni et de nouvelles forces vives. En effet, suite au renfort de nouveaux membres, nous avons décidé de revoir notre structure interne par le choix d'une co-présidence que nous sommes heureux de vous présenter. Honneur aux dames, notre co-présidente, vous la connaissez déjà car c'est une ancienne conseillère communale.

Virginie Bigaré : 37 ans, en couple, maman de 2 enfants



Etudes bachelier de secrétariat de direction en langues.
Profession : employée dans l'enseignement universitaire.
Née dans une famille d'ouvrier (mon père travaillait à Tubemeuse), je suis révoltée par les injustices sociales depuis mon plusjeune âge. Je suis aux Intérêts Communaux depuis 2010 car c'est un groupe composé de personnes issues d'horizons différents, où on laisse à chacun la possibilité de donner son opinion, dans le respect et sans aucune pression. Notre combat: le bien-être des Flémallois et le développement économique de Flémalle. Je représente les I.C.au CPAS comme conseillère de l'action sociale.

Jordan Flohimont : 39 ans, en couple



Licencié en Langues et Littératures Romanes.
Professeur de Français et d'Espagnol à l'Athénée Royal et École d'Hôtellerie de Spa.
Né à Seraing dans une famille où la politique et les débats ont toujours été très présents, je me suis souvent posé la question del'engagement politique. Cela fait maintenant 5 ans que je me suis installé à Flémalle, plus précisément à Ramioul et, en 2018, j'aidécidé de sauter le pas en rejoignant le groupe de Intérêts Communaux.J'ai le sentiment qu'avec ce groupe, nous pouvons amenerune nouvelle vision pour Flémalle. Un regard neuf, un projet différent, une commune innovante et bienveillante à l'égard de tous lesFlémallois.Et c'est en se retroussant les manches qu'on y arrivera !

Vos représentants au conseil communal : Jean-Marie Noville : chef de groupe (novillej@gmail.com)
Jean-Denis Lejeune : conseiller provincial et communal(jeandenis.lejeune@gmail.com)
Cédric Marchandise : conseiller communal(marchandise.sudinfo@gmail.com)
Nos co-président(e)s : Virginie Bigaré : conseillère au CPAS (bigarev@gmail.com)
Jordan Flohimont (jordanflohimont@icloud.com)
Vos représentant(e)s dans diverses structures et ASBL communales : Alberte Gigot - Cédric Denoël - Cédric Marchandise - Jean-Denis Lejeune - Jean-Marie Noville - Jordan Flohimont - Marie-Flore Duga Galo - Maxime Ledoux - Sam Delye

La section locale du MR de Flémalle vous présente **ses deux mandataires**



Stéphane ANCIA

Conseiller communal à Flémalle depuis 2012
Stéphane, 30 ans, habite à Flémalle (Awirs), est diplômé de l'école d'hôtellerie de la Ville de Liège et travaille actuellement pour MAPEI Benelux.
A ses heures perdues, il aime tenir un chalet pour le marché de Noël ou se transformer en barman d'un soir.
C'est un de nos cuistots lors de nos repas de section.

Sabine FURNEMONT

Représentante du MR Flémalle à la Maison des Hommes, société de logement à caractère social
Sabine, 44 ans, habite à Flémalle (Ivoz-Ramet), a fait des études de secrétariat-comptabilité et travaille actuellement dans un Laboratoire.
Son principal hobby est la réalisation de pâtisseries en tout genre.



Il y a toujours une école communale tout près de chez vous ...

INSCRIPTIONS 2019 - 2020



CAHOTTES

ECOLE DES CAHOTTES
rue de la Résistance, 15
04.250.36.33
29 aout de 10h à 12h
30 aout de 16h à 18h

AWIRS

ECOLE DES AWIRS
rue des Awirs, 222
04.275.38.53
29 aout de 16h à 18h
30 aout de 16h à 18h

ECOLE DE SART D'AVETTE 1
rue Sart d'Avette, 1/2 -
04.275.38.39
29 aout de 16h à 18h
30 aout de 16h à 18h

ECOLE DE SART D'AVETTE 4
rue Sart d'Avette, 4
04.275.77.34
29 aout de 16h à 18h
30 aout de 16h à 18h

FLÉMALLE-HAUTE

ECOLE REGIS GENAUX
(Houlbouse)
rue Houlbouse, 81
04.275.63.03
Multisports et options Foot (en partenariat avec le Standard de Liège)
28 aout de 15h à 17h
29 aout de 10h à 12h
30 aout de 13h à 15h

ECOLE DE LA PLACE VINCK
place E. Vinck, 3
04.275.62.22
29 aout de 10h à 12h
30 aout de 10h à 12h

ECOLE DES XV BONNIERS
Les Quinze Bonniers, 35/1
04.275.57.27
28 aout de 13h à 15h
29 aout de 10h à 12h
30 aout de 15h à 17h

ECOLE REINE-MARIE BRAEKEN
(Ermitage)
Thier des Trixhes, 99
04.233.84.33
29 aout de 10h à 12h
30 aout de 16h à 18h

ECOLE DU PARC
rue du Village, 190
04.233.15.76
29 aout de 16h à 18h
30 aout de 10h à 12h

FLÉMALLE-GRANDE

ECOLE JEAN-MARIE LEONARD
(Profondval)
rue des Priesses, 9
04.233.65.08
28 aout de 16h à 18h
29 aout de 10h à 12h

ECOLE DE LA FONTAINE
rue du Xhorrè, 1
04.233.92.53
29 aout de 16h à 18h
30 aout de 10h à 12h

MONS-LEZ-LIÈGE

ECOLE JEAN BEULERS (Mons)
rue de Mons-lez-Liège, 260
04.233.40.63
29 aout de 16 h à 19h
30 aout de 16 h à 19h

ECOLE DE LA CITE BEULERS
rue des Aubépines, 1
04.231.11.66
29 aout de 17h à 19h
30 aout de 10h à 12h

ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME (Mons)
rue de Mons-lez-Liège, 262
04.226.56.71
29 aout de 16 h à 19h
30 aout de 16 h à 19h

IVOZ-RAMET

ECOLE D'IVOZ
chaussée d'Ivoz, 65
04.337.57.87
29 aout de 16h à 18h
30 aout de 10h à 12h

ECOLE DE RAMET
chaussée de Ramioul, 8
04.275.10.86
29 aout de 10h à 12h
30 aout de 16h à 18h

ECOLE DE RAMIOUL
rue des Masuirs, 17
04.275.10.62
29 aout de 16h à 18h
30 aout de 10h à 12h

ECOLE DU GROS-CHENE
place E. Zola, 3
04.371.52.10
29 aout de 11h à 13h
30 aout de 16h à 18h

Pour toutes nos écoles, inscriptions en juillet et août
à l'échevinat de l'Enseignement 22, rue de Flémalle-Grande - 04.235.11.00